

Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre non électrique

B0 exécutant + H0, H0V exécutant

L'Indice doit être choisi en fonction des missions ou des activités du salarié

Habilitations concernées

B0 exécutant, H0, H0V exécutant : travaux pour exécutant n'effectuant pas d'opération d'ordre électrique

*Indices au choix
suivant définition des missions du salarié*

Publics concernés

- Exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations ou environnements électriques en BT ou HT dans un local réservé aux électriciens (peinture, nettoyage, désherbage...), travaux BTP à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées : peintres, agents d'entretien ou de nettoyage, gardiens d'immeubles...)
- Exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques avec environnement BT ou HT
- H0(v) : Personnel évoluant dans des locaux ou environnement HT, pour des opérations d'ordre non électrique.

Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Durée de la formation

1 jour (soit 7 heures)

*Session maxi de 10 personnes,
au-delà nous consulter.*

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer selon la réglementation en vigueur, à savoir les consignes de sécurité électrique et les risques engendrés par le courant électrique.

Analyser le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique

Programme

Enseignement théorique :

- Prescription au personnel, obligation de formation, définitions NF C18510, rôle du chargé d'exploitation électrique
- Les grandeurs électriques
- Sensibilisation aux risques électriques :
 - Les obligations et responsabilités des différents acteurs
 - Statistiques sur les accidents d'origine électrique
 - Les différents risques d'origine électrique
- Les appareillages de protection contre les contacts direct et indirect en Basse Tension
- Les limites, zones dans l'environnement
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Matériel de protection individuel et collectif
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation de l'outillage dans l'environnement électrique
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique
- Connaître les rôles et opérations d'exécutant d'opérations non électrique B0 H0, H0V

Voir la suite du programme à la page suivante

Formation initiale - Personnel effectuant des opérations d'ordre non électrique (suite)

B0 exécutant + H0, H0V exécutant

Option indice H0(v) :

- Spécificités des travaux non électriques en haute tension (HTA) :
 - Obligations et réglementation, les acteurs concernés
- Les risques inhérents à la haute tension :
 - Mesures de prévention, procédure en cas d'accident avec ligne HT, les zones d'environnement et les différentes distances
- Responsabilité et obligations pour les travaux liés aux ouvrages électriques
 - Analyse des risques à prendre en compte, pour les travaux du BTP à proximité de ligne aérienne et souterraines, travaux de peinture à proximité d'ouvrage HT et ligne HT
 - Connaître le risque électrique, connaître les différents types de réseaux.
- Générations des postes et cellules haute tension
 - Les équipements de protection individuelle en HTA (EPI/EPC), équipements spécifiques de poste HT.

Mise en situation pratique :

Être capable :

- D'analyser les risques électriques, et la zone de travail définie
- D'appliquer les prescriptions
- D'évoluer dans une zone protégée
- De rendre compte des difficultés rencontrées,
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance de séquences théoriques, et d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe.
- Travaux pratiques réalisés sur des armoires électriques et des valises didactiques, avec des kits pédagogiques permettant d'effectuer des mises en situation concrètes.
- Formation théorique et pratique en salle, suivie d'une séance de travaux pratiques sur sites ou au centre en sous-groupe.
- Les acteurs concernés par des travaux hors tension,
- La consignation, les travaux, les opérations d'ordre électriques, les opérations d'ordre non électrique,
- Les travaux dans l'environnement : zones BT, zones HT,
- Moyens multimédias et audio-visuels, supports remis à chaque apprenant.

Suivi et évaluation

- Évaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM à la fin de la journée (durée 30 mn)
- Évaluation pratique du savoir-faire par mise en situation de travail, lors la fin de journée (dont 30 mn pratique).
- Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque,
- Savoir évoluer dans un environnement à risque,
- Savoir sécuriser un environnement en disposant un balisage,
- Compte rendu d'opérations.
- Evaluations des acquis.
- Savoir évoluer dans un environnement à risque, ou environnement HT (indice H0(v) concerné).

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.